



mesnardandre@wanadoo.fr

Contribution d'André-Hubert MESNARD

Notre Dame des Landes et l'aménagement écologique du territoire Plus d'État et plus de démocratie participative

Dans une contribution de janvier 2016, j'avais évoqué "l'ardente obligation d'aménagement écologique du territoire".¹

J'y reviens aujourd'hui compte tenu de l'actualité.

Dans un texte récent, Jean Renard a souligné l'étendue et la diversité des problèmes fonciers et des démarches individuelles ou collectives à prendre en considération pour le traitement sur place de l'après NDDL. Nous avons l'occasion d'y mettre en place de nouveaux modes de gestion écologique et collective du territoire agricole et rural, sans exclure des expérimentations plus ou moins alternatives, mais en gardant la main (pour les collectivités).

Mais le problème n'est pas que local. Il y a bien une question nationale de ce que j'appelle "l'aménagement écologique du territoire", et même -j'y reviens- "l'ardente obligation de la planification et de l'aménagement écologique du territoire", pour donner quelque ampleur gaullienne à la chose et resituer la question de l'aéroport dans la politique écologique globale, et la recherche d'un nouvel aménagement du territoire. Sans quoi le rythme actuel de consommation du territoire va empirer (l'équivalent de plus d'un département "artificialisé" tous les dix ans ?).

Localement, il n'est ni possible ni logique de continuer à cogiter sur le PLH et le PLUM comme si de rien n'était, alors que l'on sait, ou que l'on va enfin savoir, la destination de ces vastes espaces aux portes de Nantes.

La région devrait être partie prenante de ces nouvelles orientations à long terme : réseaux ferrés, routiers, traversées de la Loire, dessertes aéroportuaires des grandes métropoles de la région et des divers départements (sans oublier la Vendée... ni Angers par exemple).

¹ http://www.nantes-citoyennete.com/wp-content/uploads/2016/02/160111_Contrib_Mesnard.pdf

Il est enfin temps pour l'État d'avoir une vision globale de l'occupation foncière de l'ensemble du territoire, au lieu de laisser procéder à un développement au coup par coup, en fonction des nécessités nationales (Bure), des ambitions régionales et locales (autoroutes de liaison ou de contournement, LGV, aéroports, canaux, ports, lacs, tunnels...) ou encore au gré des opportunités économiques et foncières locales (parcs de loisirs, zones industrielles de grande ampleur...).

Bref, il nous faut plus d'État et plus de démocratie participative permanente et à tous les niveaux. Il nous faut aussi une politique foncière volontaire, avec de gros moyens, à tous les niveaux.

Je propose donc que le Conseil de développement de la Métropole étudie l'idée d'un groupe de travail pour se saisir de toutes ces questions.